

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-085

L'an deux mille vingt six
Le vingt-quatre août
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 19 août 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS COMBIER, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Odile VIX, M. Alexis VIDONNE, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : M. Thierry DEBORNES (Pouvoir à Mme Isabelle CHARRÉ), M. Jérôme LAMBERSEND (Pouvoir à Mme Carole ARVIS COMBIER), Mme Anabelle GOISQUE (Pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (Pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), M. Francis MARCHAL (Pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER.

Objet de la délibération : ONF - Programme des travaux 2027

M. le Maire énonce le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier.

- Travaux sylvicoles :

- * Nettoiement de régénération : parcelle 211 (entre les 2 pistes au Platet)
- * Intervention en futaie irrégulière

- Travaux de sécurité et accueil du public :

- * Entretien et propreté du sentier de la Revenne
- * Sécurisation des bois en bordure de route (chemin des Sérès)

- Travaux d'infrastructure - Dessertes et limites :

- * Abattage - façonnage manuel (route forestière de Termine, piste de Domptaz)
- * Création de périmètre : rajout parcelles (Cocogne et Les Fates)
- * Entretien du parcellaire : mise en peinture.

Il est demandé au conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DE VALIDER** le programme des travaux présentés ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout document s'y afférant.

Délibération votée à 17 pour, 1 abstention (M. Christian SERVAGE) et 5 contre (Mmes Odile VIX et Karen TAPPAZ, MM. Francis MARCHAL, Jean-Luc ARCADE et Alexis VIDONNE).

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Mme Hélène PLOUVIER.

